

DEMANDE DE STATUT DE PROGRAMME INTERNATIONAL

Aperçu : Optimist International charge le Comité international des activités de la responsabilité de transférer au conseil d'administration d'Optimist International leurs recommandations concernant des projets que le Comité appuie vigoureusement et croit qu'ils devraient être adoptés comme programmes internationaux. De façon générale, le comité cherche des projets qui sont menés ou créés par des Optimistes, qui peuvent facilement être reproduits par la grande majorité des clubs Optimistes et qui ont une portée internationale ou qui consistent en activités s'appliquant aux clubs Optimistes dans les différents pays qui composent l'effectif. Le formulaire Demande de statut de programme international a été élaboré dans le but de fournir des critères définis afin d'aider le Comité des activités à atteindre ses recommandations.

Contexte : Optimist International reconnaît actuellement ce qui suit, comme des programmes internationaux : 1) la campagne de lutte au cancer infantile (CLCI), 2) le CGJOI (golf junior) et 3) les concours dotés de bourses d'études (Communication pour sourds et malentendants, Essai littéraire et Art oratoire). Toutes les autres activités sont considérées comme des « projets communautaires » et ne sont pas formellement parrainées par Optimist International, mais plutôt par les clubs locaux.

Le Comité des activités révisera tous les projets soumis pour l'obtention potentiel d'un statut de programme international à sa réunion de comité, puis enverra ses recommandations relativement aux projets satisfaisant aux critères pour l'obtention du statut de programme international au conseil d'administration pour examen à sa première réunion régulière du conseil d'administration.

Exigences :

- Les projets soumis pour le statut de programme international doivent être accompagnés du formulaire de Demande de statut de programme international dûment rempli, signé par le président du club en poste.
- Les projets soumis pour le statut de programme international doivent en premier lieu avoir été soumis à Optimist International (ou au district si avant 2011) comme inscription au Concours d'ASC.
- Un programme pilote doit être mis sur pied afin de s'assurer que le programme s'applique et convient aux besoins des districts d'Optimist International.
- Les projets soumis qui sont exploités ou détenus par une organisation externe ne seront pas acceptés.
- Envoyer les projets sur un CD.
- Pour les programmes ne satisfaisant pas aux exigences du statut de programme international, il est possible de faire une demande du statut de programme « Sceau d'approbation Optimiste » en remplissant le formulaire.

(Déc. 2011; déc. 2012; janv. 2015)



**Formulaire de demande
de
statut de programme international**

Veillez fournir les réponses (par ordinateur) aux questions suivantes sur des feuilles de papier séparées, en prenant autant de place que voulu. Écrivez le plus de détails possible.

1. Nom et numéro de tous les clubs soumettant le projet
2. Nom de tous les districts
3. Nom du projet
4. Année de soumission du projet à Optimist International (ou au district si avant 2011) comme inscription au Concours d'ASC.
5. Pourquoi avez-vous choisi ce projet et que souhaitez-vous accomplir grâce à celui-ci?
6. Décrivez comment ce projet fera une différence au sein de la collectivité. Quel est l'impact sur le club ou la collectivité desservie?
7. Décrivez la population cible du projet et indiquez les raisons de ce choix en particulier.
8. Est-ce que ce projet a déjà été un programme pilote à l'échelon du district? Si oui, combien de temps et quels résultats ont été obtenus? Quelles sont les coordonnées des personnes-ressources des districts participants?
9. Y a-t-il eu des changements au projet à la suite de la mise en place du programme pilote? Veuillez décrire les changements. Quels changements ont été apportés et comment ont-ils affecté votre but?
10. Y a-t-il des coûts initiaux et des coûts récurrents à prendre en charge par Optimist International pour rendre ce programme Optimiste officiel?
11. Est-ce un programme original développé par des Optimistes et pouvant être utilisé par les Optimistes dans tous les pays dotés de districts. Veuillez garder à l'esprit les langues, les systèmes d'éducation et les structures gouvernementales pouvant être différents.
12. Quels seraient les changements nécessaires à apporter pour que ce projet passe d'un projet de club ou de district à un projet exploitable par tous les pays ayant des districts et pour qu'il soit financièrement responsable? Veuillez estimer les coûts, ex. : la traduction, la reproduction, l'emballage et le transport, la promotion, l'administration et la marchandise, le cas échéant. Est-ce que cela entrerait en conflit avec la société de fournitures officielle d'Optimist International?
13. Quelles sont les considérations ou obligations financières qui seront encourues par les clubs quand ils mettront en place le programme? Comment se définissent ces dépenses?
14. Quel est le nombre minimal de membres exigé pour accomplir le projet?
15. Quelles sont les méthodes de collectes de fonds ou de parrainage utilisées par le club soumissionnaire pour financer ce projet pour Optimist International? Y a-t-il d'autres idées pouvant être étudiées comme méthodes de collectes de fonds?

Veillez noter : pour les programmes ne satisfaisant pas aux exigences de statut de programme international, il est possible de faire une demande du statut de programme « Sceau d'approbation Optimiste ».

Veillez soumettre tous les projets à l'adresse suivante :

**Service des programmes
Optimist International
5205, boul. Métropolitain Est, bureau 200
Montréal (Québec) H1R 1Z7**